

ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS - MARMAGNE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE

DU 11 JUIN 2026

• Membres présents

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes LANDEAU-VANDAMME, DELAITTRE, KAWAYA, CAILLAT, MARTIN, SITTER, MARILLIER, M SAMPIERI

Les représentants de la mairie : M DUPERAT (Maire de Marmagne), Mme THOMAS (Adjointe chargée des affaires scolaires)

Les enseignants : Mmes THUIZAT, BARBIER, LAUVERJAT, AUDEBERT, M. LEBRET, M TATAR

Le DDEN : M BOUQUIN

• Membres excusés

Mme BESSET FERREIRA, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

Mmes LACANAL-BLAIN, DESTOUCHES, enseignantes de l'école

M REICH, enseignant remplaçant

Mmes BOUQUET, BONNEAU, PRESLAULT-DJAALEB, représentantes de parents élus

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE

Mme THOMAS se présente aux membres du Conseil. Elle succède à M MILLEREUX. Aucun retour n'a été formulé par les familles au sujet du précédent procès-verbal.

2) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2025

Il y a actuellement 152 élèves dans l'école. La moyenne par classe s'élève à 21.7 élèves.

L'équipe enseignante restera la même à la rentrée prochaine. Seule Mme DESTOUCHES, qui assure la journée de décharge de la directrice, pourrait partir de l'école. La Directrice informe les membres du Conseil que son temps de décharge restera identique à la rentrée de septembre (un tiers de décharge), mais les jours concernés sont pour le moment inconnus. Elle indique également que M LEBRET fera valoir ses droits à la retraite à la fin de la 1^{ère} période. L'équipe enseignante ne connaît actuellement pas la personne qui lui succèdera et ne peut donc pas encore répondre aux questionnements des familles à ce sujet.

Les effectifs devraient être en légère hausse. A ce jour, en septembre 2026, en tenant compte du départ de 20 élèves prévus (dont 18 CM2 vers le collège), et de l'arrivée prévisionnelle de 23 élèves minimum, il y aurait un total de 155 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	12	22	15	16	24	21	25

La moyenne à 7 classes serait de 22.1 élèves par classe. Nous rappelons que le conseil des maîtres est souverain en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes (notamment pour l'organisation des classes à double niveau, qui seront inévitables pour la maternelle). La directrice précise que naturellement ces données chiffrées sont provisoires et susceptibles d'être modifiées d'ici la rentrée de septembre.

Ainsi, la Directrice annonce au Conseil qu'à ce jour la répartition envisagée serait la suivante (sous réserve de nouvelles inscriptions d'ici la rentrée de septembre) :

1 PS (Mme THUIZAT), 1 MS-GS (Mme LACANAL-BLAIN), 1 GS-CE1(Mme AUDEBERT), 1 CP CE1 (M LEBRET), 1 CE2 (Mme BARBIER), 1 CM1 (Mme LAUVERJAT) et 1 CM2 (M TATAR).

Les élèves d'un même niveau et qui seraient partagés dans deux classes différentes (GS et CE1) seront prévenus par les enseignants à la fin de l'année scolaire.

3) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La Directrice fait le point sur les événements qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil d'école.

Elle profite de ce temps pour remercier l'ensemble des intervenants, parents ou non, qui aident l'équipe enseignante à mener à bien ses différents projets tout au long de l'année.

Les classes de CE2 et CM2 ont pu suivre une animation sur les risques inondation. Celle-ci était proposée et financée par l'Agglomération de Bourges Plus.

La gendarmerie de Mehun sur Yèvre s'est associée à l'école pour faire passer aux CE2 et aux CM1 leur permis piéton et aux CM2 leur permis internet. Après une présentation fin mars, les questionnaires ont été réalisés le 5 mai.

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont profité de l'intervention de deux Sapeurs-Pompiers pour apprendre les gestes de 1^{ers} secours. L'idée est de pérenniser cette action au sein des trois classes pour construire une autonomie des élèves face à une situation d'alerte.

La classe de CE2 a pu interviewer tout au long de l'année différents professionnels. Les élèves ont découvert divers métiers pour s'enrichir de leurs expériences. Suite à l'une de ces rencontres, ils ont pu assister à un match de basket de l'équipe des Tango le 24 mars (places enfants offertes par le Club) ; cette activité renforçant leur parcours culturel et sportif.

Les deux classes de GS-CP et CE1 ont créé et présenté un spectacle autour des émotions en avril, avec l'intervention d'un musicien chef de chœur. La salle des fêtes était gracieusement prêtée par la mairie. Parents et élèves les ont applaudis pour leur travail et leur investissement. Cette action contribue pleinement à la construction de leur PEAC et correspond aussi aux programmes EVAR. Ce programme s'adresse à tous les élèves, de la maternelle au lycée, et vise à promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes.

L'après-midi du vendredi 10 avril, toutes les classes ont défilé dans les rues de la commune en toute sécurité. Les élèves avaient préparé leurs déguisements en classe sur le thème « Faisons les clowns à l'école ! ». Nous adressons un grand merci aux parents qui ont très bien tenu leur rôle d'encadrants, à l'Amicale Laïque pour les confettis et la vente du goûter et à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs pour la création du magnifique bonhomme carnaval. L'équipe enseignante souhaite que cette collaboration autour d'un projet commun reste pérenne. C'était un moment très agréable pour enfants, parents et enseignants, qui a pu durer avec le moment culturel partagé avec les familles lors du spectacle vivant du clown Yann COSTA dans la cour. Les spectateurs ont contribué à moitié au financement par une participation au chapeau massive, l'Amicale Laïque et l'Amie ont réglé respectivement un quart du montant total (soit 150 euros pour chaque association).

L'ensemble des élèves a continué à se rendre régulièrement à la bibliothèque de Marmagne. Le Conseil d'école remercie les bénévoles qui permettent l'accès à ce lieu de culture. L'équipe enseignante espère que les élèves pourront en profiter de nouveau au maximum l'année scolaire prochaine.

Le 21 mai, les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP ont assisté à un spectacle musical intitulé Lili la souris musicienne autour de l'acceptation de la différence. Le spectacle a été financé par l'Amicale Laïque.

Le 28 mai, les classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP et CE1 ont profité d'un autre spectacle musical autour de la ferme. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont suivi une animation interactive autour des énergies. Là encore, tout a été financé par l'Amicale Laïque.

Dans le cadre de la Semaine de maternelle, les 2 enseignantes ont organisé le lundi 1^{er} juin 2026 une journée spéciale autour des abeilles. Le matin, 9 équipes mélangeant PS, MS et GS ont réalisé de petits jeux en suivant un parcours d'orientation dans l'école. Ils ont pique-niqué ensemble, avec des familles venues spécialement partager le repas. Les enseignantes remercient tous les parents qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette journée.

Dans la continuité, les élèves ont accueilli une apicultrice à l'école le lundi 8 juin au matin. Elle a présenté son travail, ses outils, sa tenue, les abeilles... 1 euro a été demandé aux familles pour cette intervention.

Les élèves de la maternelle iront à Plou pour visiter une ferme pédagogique le 18 juin pour terminer le travail de l'année autour de la ferme. Cette visite est intégralement financée par l'Amicale Laïque.

Le 9 juin, les élèves de GS CP et CE1 se sont rendus à Bourges en vélo ou minibus (prêté par la mairie) pour une animation à l'école du cirque, financée en totalité par l'Amicale Laïque.

Le projet d'Aire Terrestre Educative a enrichi les connaissances des élèves de CM1 tout au long de l'année. Les actions menées pourront être reconduites l'an prochain, afin de poursuivre l'amélioration de cette aire, car le financement a été reconduit.

Les classes de CM1 et CM2 se sont rendues au château de Chambord le 26 mai 2026. Cette sortie a été financée par l'Amicale Laïque.

Le 4 juin, les CE2 ont été jusqu'à Paris en train. Ils ont pris le RER et le métro. Ils ont profité d'une promenade commentée en bateau sur la Seine. Ils ont beaucoup marché pour découvrir différents lieux de la capitale. L'Amicale Laïque a entièrement financé cette belle sortie.

Ces classes ont participé au triathlon organisé par le Conseiller Pédagogique EPS de la circonscription le 5 juin. Des épreuves de natation, course et cyclisme étaient proposées aux élèves.

Ce même jour, les GS CP et les CE1 ont visité la caserne des pompiers des Danjons. Ils s'y sont rendus en vélo ou un minibus prêté par la mairie.

Un groupe de CM2 proposera une représentation de leur travail (notamment réalisé dans le cadre des APC) autour du théâtre à la salle des fêtes le vendredi 19 juin au soir.

Le 12 juin, les CM2 visiteront le collège le matin et seront intégrés à deux classes et ils déjeuneront au self.

L'équipe enseignante remercie vivement l'Amicale Laïque qui a financé les visites et activités durant cette année scolaire.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 26 juin après l'école. L'Amicale Laïque des parents de Marmagne prend en charge l'organisation. Il y aura une partie jeux/stands/tombola suivie d'une partie spectacle organisée par les enseignants.

Nous rappelons qu'après 16h20, les enfants ne seront plus sous la responsabilité des enseignants. Mais il est impératif que les enfants qui participent au spectacle soient réunis à partir de 18h auprès de leur enseignant(e). Un mot d'information a circulé à ce propos dans les cahiers de liaison.

La fin de l'année scolaire aura lieu le vendredi 3 juillet au soir.

4) PROJET D'ECOLE

Les APC seront reconduites dès septembre. Elles seront notamment proposées en fonction des résultats aux évaluations nationales qui auront lieu dans tous les niveaux de l'élémentaire en début d'année.

Cette année, l'équipe enseignante a élaboré un nouveau projet d'école autour de 4 axes :

- Les apprentissages et le suivi des élèves, les enseignements ;
- Le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école ;
- L'école dans son fonctionnement institutionnel et partenarial.

A partir de diagnostics, l'école a construit pour chaque domaine un plan d'amélioration avec des objectifs prioritaires et les actions à mettre en place pour tenter d'y répondre au mieux. Ce projet a été présenté à l'IEN en mars. L'école n'a pas reçu de retour l'engageant à apporter des modifications. Ainsi il est présenté aux membres du Conseil ce jour.

A propos du climat scolaire, l'équipe enseignante souhaite faire constater aux membres du Conseil d'école une dégradation du climat scolaire ressentie cette année à la suite de faits graves (introduction d'éléments interdits au sein de l'enceinte scolaire, vols, manque de respect face à l'autorité des enseignants...). L'Ecole continuera à mettre en place des actions pour favoriser le lien avec les familles et permettre aux élèves d'y apprendre en sécurité et avec bienveillance. Mais elle compte aussi sur les familles pour qu'elles s'engagent à ses côtés dans l'éducation des enfants, en gardant confiance en l'équipe enseignante et en ne remettant pas en cause sa pratique professionnelle.

5) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués pendant toute cette année scolaire. Nous remercions tous les agents de la commune pour leur écoute, leur réactivité et leurs services.

La Directrice remercie M PESCHER, Adjoint chargé des travaux, et Mme THOMAS, Adjointe chargée de l'enfance, d'avoir pris le temps, début juin, de faire le tour de l'école pour lister les travaux à effectuer à plus ou moins long terme.

Quelques demandes sont listées ci-dessous (par ordre chronologique) :

- Abaisser les tables de la classe de Mme AUDEBERT à hauteur d'élèves de GS ;
- Réinstaller des lits dans le dortoir ;
- Installer un crochet pour compléter la fermeture actuelle sur la porte donnant sur la machine à laver ;
- Refixer un carreau de carrelage dans le patio ;
- Contrôler l'humidité et remplacer des plaques au plafond de la classe de Mme LAUVERJAT ;
- Consolider le sol abîmé dans la classe de PS avec des plaques ;
- Remplacer à neuf le sol d'amorti au niveau du train dans la cour de la maternelle ;
- Sécuriser le mur perpendiculaire aux WC élémentaire par l'installation de nouveaux garde-corps ;
- Comblé les failles dans l'enrobé de la cour de la maternelle pour garantir la sécurité lors des déplacements des élèves ;
- Enlever les bordures autour des tilleuls devenues dangereuses et remettre de la terre pour éviter une marche et surtout enlever les 4 bordures qui n'entourent plus aucun arbre (et combler le sol) ;
- Peindre la suite du mur du préau en blanc pour rendre plus propre l'espace ;
- Peindre les jeux de cour avant la rentrée ;
- Trouver un système permettant à la porte d'entrée du hall de la maternelle de rester ouverte sans cale ;

- Nettoyer de la cour juste avant la rentrée (hautes herbes, feuilles...) du 1^{er} septembre ;
- Accrocher au mur le banc de la cour de la maternelle incliné contre la cabane en bois ;
- Installer des rideaux dans les classes de Mmes BARBIER et LAUVERJAT ;
- Renforcer la cabane/chalet en bois ;
- Installer un système d'alarme lors d'un exercice PPMS Attentat intrusion ;
- Végétaliser les deux cours de récréation en vue d'un nouvel aménagement ;
- Planter un deuxième arbre dans la cour de la maternelle pour créer de l'ombre.

Dans le cadre de l'équipement informatique, les enseignants demandent à la municipalité d'envisager dans un budget exceptionnel en 2027 si possible le remplacement des 5 ordinateurs portables qui commencent à manifester des signes de faiblesse dans leur utilisation quotidienne. Deux autres ordinateurs portables plus récents seront à changer ultérieurement.

La malle qui permet de charger en même temps les tablettes de l'école n'assure plus ce rôle. Il faudrait procéder à sa réparation ou à son changement.

L'équipe enseignante note bien que toutes ces demandes représentent beaucoup dans le budget d'une commune et est bien consciente que tout ne pourra pas forcément être réalisé sur la prochaine année scolaire. Mais nous profitons de ce Procès-Verbal pour en faire la liste et en garder une trace.

M le Maire ajoute qu'il envisage de faire réaliser une autre fresque pour les classes maternelles avec le même artiste que celle de la fresque élémentaire.

Parallèlement, il annonce que l'équipe municipale est en pleine réflexion autour d'un vaste projet concernant le restaurant scolaire. L'idée serait de créer un lieu fraternel ; un local qui puisse servir aussi à d'autres associations.

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le 26 mai, une réunion d'accueil des futurs parents de PS de l'année scolaire suivante a eu lieu en présence de Mme THOMAS, qui représentait la mairie, de Mme LEMAITRE, qui représentait la cantine, de Mme CONDROYER, qui représentait l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, de Mme THUIZAT, enseignante en maternelle et de Mme AUDEBERT, la Directrice. Les parents ont pu visiter les locaux scolaires et périscolaires (cantine comprise) et les partenaires ont pu répondre à leurs questions. Un livret d'accueil a été distribué à l'occasion. Les admissions ont lieu ensuite. La directrice prend à chaque fois le temps de visiter les locaux avec parents et enfants et de répondre au maximum aux questions et inquiétudes des parents. L'objectif est de pérenniser ce moment de rencontre et d'échange pour rassurer et accompagner parents et enfants.

Des visites médicales assurées par une infirmière de la PMI ont eu lieu pour certains MS en mai. Les CM1 ont pu, sous réserve d'autorisation parentale, bénéficier d'un diagnostic de troubles du rachis avec une kinésithérapeute (action proposée par la CPAM du Cher). A ce propos, il est rappelé que les parents doivent garder leur enfant à la maison s'il est malade la nuit ou le matin. L'école n'est pas un lieu de garderie, ni un cabinet médical. Les élèves ne peuvent apprendre s'ils sont malades et il vaut mieux contribuer à ne pas partager les microbes.

Le Conseil des maîtres a décidé que seules 2 classes (CM1 de Mme LAUVERJAT et CM2 de M TATAR) profiteront de séances de natation l'an prochain, à cause du coût que ces sorties représentent pour la mairie (entrée au centre aquatique et transport). Les enseignants demandent à cette occasion à la commune d'envisager une augmentation du budget transport (les coûts augmentant chaque année).

La Directrice rappelle que l'École maternelle est obligatoire dès 3 ans, mais que les parents des PS sont en droit de demander une autorisation d'aménagement du temps scolaire. Elle invite les parents qui n'auraient pas encore procédé à l'inscription de leur enfant en mairie à le faire rapidement.

Une question de parents a été proposée en amont du Conseil sur l'utilisation de l'espace famille. Il est d'abord rappelé aux familles qu'elles doivent annuler elles-mêmes les inscriptions à la cantine les jours de sortie ou manifestations à l'école nécessitant des pique-niques. Mme THOMAS précise qu'à partir de ce jour, les parents ont reçu une notification sur INOE : ils peuvent accéder directement à l'application en la téléchargeant sur leurs appareils pour une utilisation facilitée.

L'organisation de la semaine scolaire sera la même à la rentrée de septembre : 4 jours de classe, avec les mêmes horaires que cette année.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité, envoyé sur l'adresse mail des parents d'élèves élus et affiché en deux exemplaires à l'école. Il peut être fourni sur demande aux familles.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026. La directrice espère accueillir l'ensemble des parents et enfants de l'école dans la cour côté élémentaire à 8h35. Il y aura un accueil privilégié pour les élèves et les parents de PS dans la classe. Pour les autres niveaux, les parents ne pourront pas entrer dans les classes.

La maîtresse de PS et la Directrice demandent à la mairie s'il est possible qu'une personne de l'accueil périscolaire reste aider à l'accueil des élèves de PS ce jour-là. Un courriel sera envoyé à la mairie dans ce sens.

La Directrice demande enfin si les représentants de parents élus souhaitent se représenter l'an prochain. Et elle leur demande d'ores et déjà de l'aide pour l'organisation des futures élections et la mise en place du matériel de vote, qui l'an prochain encore, n'aura lieu que par correspondance.

Aucune question particulière supplémentaire n'est posée à la fin de ce conseil d'école.

Fait le 16 juin 2026,

Une enseignante, Karine LACANAL BLAIN



Monsieur le Maire, Bernard DUPERAT



La directrice et Présidente du Conseil d'école, Mathilde AUDEBERT

